

Légende de la commune concernée :

Limite de la commune concernée
Limite de zones et de secteur

ZONES URBAINES

- U Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat
- UE Zone urbaine destinée aux équipements d'intérêt collectif et de services
- Us Secteur de la zone U où l'assainissement autonome et autorisé
- UA Zone urbaine à caractère patrimonial des centres anciens
- **Up** Secteur de la zone U à caractère patrimonial
- UX Zone urbaine à vocation d'activité économiques

ZONES AGRICOLES

A Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Acor Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Emplacements réservés et numéro d'opération
Liaisons douces à conserver ou à valoriser
Bâtiment agricole existant
Bâtiment pouvant changer de destination

Espaces boisés classés

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

- * Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées
- Puits / Lavoir / Fontaine
 Eglise / Croix / Monument / Habitats tro

Eglise / Croix/ Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture

Cours d'eau, fossé, mare, étang

Vergers de production (V1)

Bois, haies, bosquets

Vergers au sein du village (V2)
Milieux humides (données DREAL)
Ripisylves

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

---> - Axe de ruissellement

CommuneIdentifiantNature de l'opérationBénéficiaireSuperficie (en m²)Les Sièges14-1Extension du cimetièreCommune des Sieges1993Les Sièges14-2Aménagement de carrefourCommune des Sieges57

